

<p style="text-align: center;"><b>TRIATHLON ADAPTE DU DIMANCHE 25 AVRIL 2010</b></p>
--

**ORGANISATEUR : PESSAC- ATHLETIC- CLUB**

<p style="text-align: center;"><b>PUBLIC ACCUEILLI : ATHLETES HANDICAPEES (SAUF PERSONNES SUR FAUTEUIL ROULANT)</b></p>
---

**I-Organisateurs**

**Responsable de l'organisation ;**

Le PAC (Pessac Athletic Club)

Club d'Athlétisme Pessacais, Affilié à la Fédération Française d'Athlétisme ( FFA )

**II-Correspondants à contacter pour obtenir des renseignements :**

M. Michel FREGNACQ-----Tel 05.56.36.34.50

Mme Maryvonne GUICHARD-----Tel 05.56.36.20.00

M. Alain USSEL-----Tel 05.56.36.83.56

**III-Lieu :**

Stade Cap de BOS - André NEGRE – 10 Avenue des Provinces 33600 PESSAC

**IV-Date :**

Dimanche 25 avril 2010 de 12 h 00 à 20 h 00

**V-Participants :**

La journée sportive est ouverte aux personnes adultes, filles et garçons, porteuses d'un handicap à l'exception des personnes sur fauteuil en raison des possibilités d'accueil insuffisantes

Les sportifs, licenciés, sont présentés par leur association sportive

Les compétiteurs doivent être nés avant 1991– (Annexe 2)

**VI-Nature des épreuves :**

Le programme sportif comporte :

**Un triathlon simplifié**, chaque concurrent participant à trois épreuves

- \* Une course de vitesse
- \* Un lancer de poids
- \* Un saut en longueur

**VII-Règlement des épreuves :**

Le règlement est présenté en Annexe 3

Le type d'épreuve, suivant la catégorie de l'athlète, est précisé en Annexe 2

**VIII-Encadrement :**

Le jury sera celui du meeting de Pessac

Les clubs, devront assurer, tout au long de la journée, l'encadrement de leurs athlètes,  
Notamment ;

- Pour confirmer les inscriptions au secrétariat de la chambre d'appel

- Pour retirer les dossards

- Pour assurer l'accompagnement sur les épreuves,

Le nom des accompagnateurs sera mentionné sur les fiches d'inscription des athlètes.

Prévoir, si possible, 1 accompagnateur pour 6 participants.

**IX- Sécurité médicale.**

Une équipe médicale sera présente sur le meeting : médecin, infirmière, kinésithérapeute.

Un défibrillateur sera utilisable sur les lieux

**X- Classements - Récompenses :**

Les athlètes handicapés devront concourir au côté des athlètes « valides » sur leurs épreuves particulières

Leurs performances feront l'objet d'un classement spécifique

Une récompense de type médaille sera offerte, par le PAC, à chaque compétiteur du triathlon

**XI-Assurances - licence :**

La manifestation sera déclarée et les demandes légales d'autorisations seront effectuées.

Les participants, sportifs, accompagnateurs, bénévoles, seront couverts pour les accidents liés aux équipements, aux matériels et au site, par une assurance contractée par le PAC.

Les athlètes handicapés devront présenter leur licence fédérale (FFA ou autre) en cours de validité, attestant d'une non contre indication à la pratique non compétitive (hors championnats) de l'athlétisme.

**XII-Tenue ;**

Les participants devront concourir en tenue de sport, adaptée aux épreuves, et si possible dans la tenue sportive de leur club,

**XIII-Inscriptions :**

Les fiches d'inscription, suivant modèle présenté en Annexe 4, devront parvenir au PAC

**Avant le 10 avril 2010**

Ces fiches d'inscriptions peuvent au choix :

- être remise aux correspondants (cf. § II ci dessus)
- être envoyées à l'adresse suivante :

Pessac Athletic Club Stade André NEGRE 10 Avenue des Provinces 33600 PESSAC
--

Merci de veiller à renseigner ces fiches très lisiblement. Elles doivent nous permettre de préparer les dossards et autres documents indispensables, du fait des difficultés, possibles, de lecture et de communication des participants.  
Des difficultés dont nous devons tenir compte.